

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

DÉDICACE	PAGES
AVANT-PROPOS	v
LETTRE DE S. G. MGR P.-E. ROY.	vii
	ix

PREMIÈRE LEÇON

NOTIONS PRÉLIMINAIRES ; — FAUSSES DOCTRINES

Parallèle entre la société religieuse et la société civile. — Cours de *droit public ecclésiastique* à l'Université Laval. — Le droit, sa définition, ses divisions. — En quoi consiste le droit public de l'Eglise et quel est son objet. — Importance de cette étude : témoignage de Liberatore ; coup d'œil sur la situation juridique de l'Eglise dans les divers pays. — Fausses doctrines qu'il faut connaître pour les combattre. — Elles constituent le *droit nouveau* signalé par Léon XIII. — Régalisme et libéralisme. — Au régalisme se rattachent les doctrines de Richer, de Febronius, du gallicanisme d'Etat. — Distinction entre le libéralisme purement politique et le libéralisme politico-religieux. — Le principe des idées libérales. — Cinq degrés de libéralisme d'après Léon XIII. — Libéralisme radical, libéralisme déiste, libéralisme séparatiste, libéralisme juridique, catholicisme libéral. — Méthode à suivre. — Autorités principales à invoquer. 1

DEUXIÈME LEÇON

COUP D'ŒIL SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE ; — FIN IMMÉDIATE DE L'ÉTAT

Résumé de la leçon précédente. — Raisons d'une leçon sur la société civile. — Société naturelle, nécessaire, juridique et parfaite, orga-